



Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1999

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1999

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^o de catalogue BT31-4/22-1999

ISBN 0-660-61034-5



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 82 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats* – Volume 1 et 2.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1999, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1998-1999. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats* - Volume 2.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant:

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail



Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 1999**

L'honorable Claudette Bradshaw
Ministre du Travail

Table des matières

Résumé.....	3
Section I : Message.....	5
Section II : Vue d'ensemble du Centre	7
Mandat, vision et mission	7
Objectifs	7
Priorités stratégiques	7
Défis	9
Environnement opérationnel	10
Secteur d'activité, unités de service, structure organisationnelle et planification des ressources	11
Section III: Rendement du Centre	12
A. Prévisions de rendement.....	12
Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles	12
B. Rendement accompli	13
C. Examens clés	17
Section IV : Groupement des rapports	18
Préparatifs An 2000.....	18
Rapports annuels prévus par la loi	18
Section V: Tableaux financiers récapitulatifs	19
Sommaire des crédits votés	19
Total des dépenses prévues comparé aux dépenses réelles	20
Comparaison historique du total des dépenses prévues et réelles	20
Recettes disponibles	20
Passif éventuel.....	21
Autres renseignements : Résumé des recettes dépenses et crédits	22
Section VI: Renseignements supplémentaires	23
A. Liste des rapports législatifs et ministériels.....	23
B. Contacts pour plus de renseignements.....	23
C. Loi applicable et nom du ministère responsable.....	24
D. Renseignements divers	24

Résumé

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a pour mandat de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Il s'acquitte de cette tâche en travaillant assidument avec les employeurs, les travailleurs et les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le Centre est dirigé par un Conseil des gouverneurs tripartite représentant les travailleurs, les employeurs et les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral, ce qui garantit l'impartialité de l'information que diffuse le CCHST.

Au cours des dix dernières années, le Centre a réalisé une transition remarquable du financement public complet à la production de 64 % de son budget par la vente de produits et services. Le Centre s'engage à servir le public canadien tout en continuant à faire face au déclin du financement public. Tout en maintenant ses efforts pour produire des recettes, le Centre a réduit considérablement ses dépenses et ses effectifs en fonction des crédits qui lui sont accordés.

Grâce à ses nouvelles technologies et à l'hypertexte Web, le Centre rejoint un nombre beaucoup plus grand de Canadiens. L'Internet sert à diffuser la collection *Réponses SST* qui compte maintenant plus de 1000 pages d'information utile répondant à plus de 2000 questions sur l'hygiène et la sécurité souvent posées par les Canadiens. la prestation

Le service Web sert aussi à la prestation du Programme de soutien à l'éducation qui rend l'information santé et sécurité accessible à environ 1,3 million étudiants et enseignants dans 63 collèges et universités. Confidentiel et bilingue, le Service des demandes de renseignements continue de fournir gratuitement aux Canadiens de l'information santé sécurité sans obstacles de coût ni d'accès en répondant aux demandes qui lui sont adressées par téléphone.

Grâce à des partenariats coopératifs avec d'autres institutions, CCHST rejoint un nombre sans cesse accru de Canadiens dans ses efforts pour améliorer la santé et la sécurité travailleurs. Le Centre demeure engagé à l'avancement et à la diffusion d'une information impartiale en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Résumé des prévisions de rendement

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
en vue d'offrir aux Canadiens :	tel que démontré par :	figure au rapport :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ le niveau de satisfaction des utilisateurs du Service des demandes de renseignements gratuit ⇒ la prestation des bases de données sous des formes accessibles ⇒ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens ⇒ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail ⇒ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre ⇒ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ RR Section 3, page 13 ⇒ RR Section 3, pages 15 à 17 ⇒ RR Section 3, pages 15 à 17 ⇒ RR Section 3, pages 15 et 16 ⇒ RR Section 3, page 14 ⇒ RR Section 3, page 15

Section I : Le message

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a fait progresser la cause de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail (SST) en poursuivant l'expansion de son service Web et par des arrangements coopératifs avec d'autres organismes.

Grâce à l'Internet et au travail de diverses administrations canadiennes, il y a un effort pour promouvoir et fournir de la formation dans le système scolaire public. En instruisant les jeunes canadiens sur le rôle qu'ils doivent jouer dans l'hygiène et la sécurité du travail, on s'attend à réaliser à longue échéance une réduction importante de l'incidence des lésions et des maladies professionnelles.

Le principal objectif du CCHST est de promouvoir l'hygiène et la sécurité du travail auprès des Canadiens. Ceci sera accompli par la prestation de services de soutien à l'éducation, utilisant la technologie Web pour rendre le service des renseignements plus accessible ainsi que par la mise au point d'informations et de services plus pratiques et plus pertinents pour les travailleurs, leurs employeurs et leurs collectivités. En faisant le lien entre la conscience de la santé et de la sécurité dans le milieu de travail et dans la collectivité, il se présentera plus d'occasions de créer des communautés sécuritaires.

En réponse aux besoins de nos principaux partenaires sociaux, nous élaborons une collection de ressources d'information SST pratiques et faciles d'emploi axés sur les besoins de la petite et de la moyenn entreprise. Ces produits combleront une grande lacune dans un secteur sous-desservi de la main-d'oeuvre canadienne. On s'attend à ce que la capacité de prévention des lésions et maladies professionnelles s'améliore beaucoup chez les employés de ce secteur grâce à l'approche pratique et innovatrice du CCHST.

Réponses SST, le service Web gratuit qui répond à plus de 2000 questions de SST, continue à grandir. Cette nouvelle façon de servir le public a donné plus de 250 000 réponses pendant la première année de son existence. L'appui et l'emploi de ce nouveau service chez les Canadiens a été impressionnant. Au cours des prochaines années, ce service deviendra plus complet et mieux adapté aux besoins des Canadiens, tels qu'exprimés dans la rétroaction. Nous continuons à établir des liens avec un vaste éventail de serveurs canadiens pour assurer une diffusion aussi étendue que possible de ce service public vital au Canada. Nous nous attendons à ce que ce service donne 500 000 réponses dans la deuxième année de son existence.

Un programme éducatif détaillé a été établi par le CCHST en 1998. L'objectif de ce *Programme de soutien à l'éducation* est de rejoindre un grand nombre d'étudiants et d'enseignants dans les universités et collèges. Les produits d'information du CCHST ont été rendus accessibles à 63 sites desservant plus de 1,3 million de personnes. Comme futurs employés, les étudiants canadiens seront encouragés à s'instruire sur l'hygiène et la sécurité du travail dans leurs disciplines respectives et à utiliser leurs connaissances sur le plan professionnel et individuel. Qu'ils deviennent employeurs ou employés, ces étudiants influenceront la formulation à venir de la politique santé sécurité au travail. Nous avons pour but d'incorporer plus d'information santé sécurité aux programmes d'études en plus de rendre nos bases de données directement accessibles.

D'autres organismes, notamment Minerva Canada, appuient aussi l'intégration de la SST aux études supérieures. Nous entendons appuyer ces organismes par des objectifs d'enseignement SST complémentaires pour favoriser la prévention des lésions professionnelles. Nous avons collaboré avec le gouvernement de l'Ontario et ses agences SST pour incorporer la SST aux nouveaux programmes d'études secondaires. L'enseignement de la santé et de la sécurité au travail commencera en 1999. Les outils de ressources seront mis au point d'ici quelques années.

Notre travail et nos partenariats à l'échelle internationale nous permettent d'acquérir des ressources de haute qualité partout au monde pour les mettre au service des Canadiens. par le truchement de notre travail avec plusieurs institutions internationales, nous continuons à rehausser la réputation du Canada comme important fournisseur et utilisateur d'information fiable sur la SST. Le CCHST continue à se valoir une cote d'estime fort appréciable pour sa collaboration à des travaux payants bénéfiques.

Le CCHST continue d'évoluer par la réorganisation interne, en révisant et en améliorant constamment son travail, ainsi qu'en participant à des projets de grande importance nationale pour renforcer l'organisation. Ceci nous permet de consacrer nos ressources à une collaboration étroite avec nos partenaires et avec les parties intéressées à la SST pour leur fournir des produits et services personnalisés à l'appui de leurs objectifs SST.

De concert avec le Conseil des gouverneurs du Centre et conformément à sa vision de l'avenir du CCHST, nous continuerons de fournir de l'information et des services de qualité et pertinents en matière d'hygiène et de sécurité au travail pour aider les Canadiens à vivre dans un milieu de travail plus sécuritaire et plus sain.

S. Len Hong

Le président et administrateur en chef

Section II : Vue d'ensemble du Centre

Mandat, vision et mission

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a été créé en 1978 par la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* (S.R. 1985, chap. C-13), qui donne pour mandat au Centre de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le CCHST est le référentiel national du Canada en matière d'hygiène et de sécurité au travail. Il sert à promouvoir l'hygiène et la sécurité du milieu de travail, à établir des normes élevées dans ce domaine et à élaborer des programmes qui réduisent ou éliminent les risques professionnels.

Le CCHST envisage devenir un service monoposte où les Canadiens pourront facilement se documenter et obtenir des services de haute qualité sur l'hygiène et la sécurité du travail.

Le CCHST relève du Parlement par l'entremise du ministre du Travail. Le Centre est un établissement public selon l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Objectifs

Fournir aux Canadiens une information fiable, détaillée et intelligible sur l'hygiène et la sécurité au travail, information qui facilite la prise de décision responsable, favorise l'évolution du milieu de travail, sensibilise les intéressés à la nécessité de promouvoir l'hygiène et la sécurité au travail, et sert de base aux programmes d'éducation et de formation.

Priorités stratégiques

Le CCHST est régi et dirigé par un Conseil des gouverneurs tripartite composé de travailleurs, d'employeurs et de leaders gouvernementaux représentant leurs électors respectifs au Canada. Le Conseil se réunit trois fois l'an pour examiner les politiques et évaluer les travaux du CCHST. Lors de sa réunion de janvier 1997, le Conseil a formulé les principes directeurs suivants pour l'avenir du Centre, qui ont reçu l'appui des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de l'hygiène et de la sécurité du travail :

La *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* autorise le Centre à entreprendre une large gamme d'activités afin de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Le Conseil des gouverneurs du Centre désire que ces principes directeurs servent de guide au Centre à court et à moyen terme et qu'ils lui permettent d'avancer sur la voie du recouvrement des coûts.

1. Le Conseil réaffirme son engagement à appuyer le CCHST et le rôle utile qu'il joue auprès des travailleurs et des employeurs canadiens. Par ailleurs, le Conseil reconnaît l'importance d'une structure administrative tripartite pour le Centre.

Le Centre doit continuer à servir de source impartiale de renseignements techniques et d'expertise à l'intention des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, et ce afin d'assurer la santé et la sécurité en milieu de travail.

Le Centre doit continuer à fournir une analyse et une interprétation critiques de l'information relative à l'hygiène et à la sécurité au travail.

De plus, les trois groupes qui composent le Conseil reconnaissent l'importance cruciale de maintenir la gratuité du Service des demandes de renseignements afin de sauvegarder le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire.

2. Le Conseil et le Centre devront faire valoir aux ministres responsables la qualité et l'importance du rôle que joue le Centre afin d'obtenir un large soutien au niveau des politiques et des directives gouvernementales.
3. Le Conseil reconnaît la grande qualité et la nature impartiale des activités du Centre. Il recommande que le Centre poursuive ses efforts de consultation et de recherche, tout en relevant le défi de l'impartialité dans un monde compétitif. Le financement conjoint de projets qui ciblent les domaines clés en matière de besoins d'information devraient faire l'objet d'efforts spéciaux de la part du Centre.

Le Conseil recommande vivement à tous les gouvernements et autres organisations de considérer le Centre comme une source potentielle de services de consultation et de recherche.

4. Le Conseil recommande vivement aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, notamment les organisations syndicales et patronales, de collaborer avec le Centre en vue de permettre l'accès public aux services offerts par le Centre (sur CD-ROM, via l'Internet, etc.).
5. Le Conseil recommande au Centre d'envisager la possibilité de recueillir et de diffuser des renseignements statistiques sur l'hygiène et la sécurité au travail.
6. Le Conseil reconnaît que le Centre est devenu un répertoire national pour les fiches techniques sur la sécurité des substances (FTSS), et qu'il doit poursuivre ses efforts en vue d'encourager les entreprises à soumettre leurs fiches techniques au Centre, dans la mesure du possible.
7. Le Conseil recommande que les ressources du Centre soient disponibles sous la forme la plus pratique pour l'utilisateur, y compris sous forme de document papier.
8. Le Conseil encourage le Centre à établir des partenariats avec des autorités spécifiques afin de promouvoir la visibilité et la diffusion de l'information

du CCHST. Ces partenariats pourraient prendre la forme d'une coopération entre les divers services de renseignements des gouvernements.

9. Le Conseil recommande que les gouvernements et autres autorités fournissent systématiquement au Centre tous les renseignements suivants : informations techniques, recherches, directives, codes de pratique et meilleures pratiques.

Le président et administrateur en chef (PAC) ainsi que le personnel du CCHST s'engagent à suivre les priorités stratégiques du Conseil pour le Centre en veillant à ce que le CCHST assure :

- A. un service de renseignements confidentiel sur l'hygiène et la sécurité au travail à l'intention des Canadiens;
- B. des produits et services payants mais économiques sur l'hygiène et la sécurité en milieu de travail offerts sous différentes formes, notamment :
 - disque optique compact (CD-ROM)
 - services d'information automatisés facilement accessibles
 - publications et guides
 - formation
 - adhésion;
- C. une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité au travail;
- D. un centre national où les 13 gouvernements canadiens peuvent collaborer en matière d'hygiène et de sécurité au travail et qui représente le Canada au sein des organismes internationaux (p. ex., Organisation mondiale de la santé, Centre international d'information de sécurité et d'hygiène du travail); un référentiel national sur l'hygiène et la sécurité du travail.
- E. un référentiel national sur l'hygiène et la sécurité du travail.

Défis

La chute des crédits parlementaires et l'absence d'une base de financement stable continuent à poser un défi pour le CCHST. L'importance de créer des recettes par les ventes signifie que nous devons demeurer compétitifs dans le développement et l'amélioration de nos produits, et ce en l'absence des ressources financières et humaines nécessaires. Les efforts nécessaires pour gérer un budget de pénurie consomment du temps qui devrait être consacré à la réalisation de notre mandat. Une base de financement stable et suffisante doit être obtenue pour assurer les services professionnels nécessaires à la prestation du service public offert aux Canadiens par le CCHST.

La rapidité de l'évolution technologique présente des défis, tant pour le développement des produits que pour la formation du personnel. Des efforts sont continuellement déployés pour améliorer nos produits de manière à demeurer compétitifs et utiles pour nos usagers. Les programmes de vente, marketing et service à la clientèle ont été améliorés pour fournir un niveau plus élevé de service et augmenter les recettes.

Nos ressources financières sont également mises à l'épreuve par la nécessité de déménager en 2001. Nos provisions de roulement limitées nous empêchent de répartir une grosse dépense sur des budgets consécutifs.

Environnement opérationnel

Le CCHST travaille avec les organismes gouvernementaux aux niveaux national et provincial en fournissant des ressources pour aider la prestation des services aux Canadiens. Des relations ont été développées avec divers établissements d'enseignement secondaire et postsecondaire pour leur donner accès à l'information sur l'hygiène et la sécurité du travail. Nous avons aussi participé au développement des programmes d'études. Le CCHST fournit des produits et services aux employeurs dans divers secteurs, notamment soins de santé, chimie, agriculture, fabrication et distribution. Les organisations de travailleurs font eux aussi souvent appel aux services du CCHST. Les travailleurs et autres citoyens peuvent se prévaloir de nos services au moyen de notre Service des demandes de renseignements et de notre site Web. Le CCHST offre un vaste éventail de produits et services à divers niveaux de prix.

Nos logiciels connaissent une compétition grandissante à mesure que d'autres entreprises développent ces applications. Le CCHST fournit une ressource impartiale dont la haute qualité est reconnue mondialement. Il accorde donc la priorité à la qualité de ses ressources. Le CCHST offre ses services sous deux aspects : le service au public qui est gratuit et les produits et services payants qui sont vendus sur une base de recouvrement des coûts.

Secteur d'activité, unités de service, structure organisationnelle et planification des ressources

Secteur d'activité : Le CCHST est un institut national qui sert à promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail sain et sécuritaire. Le Centre est indépendant des autres organismes fédéraux et provinciaux et est doté d'un conseil des gouverneurs tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) afin de veiller à ce que les informations destinées aux travailleurs et employeurs canadiens soient intelligibles et impartiales. La diffusion de cette information aux clients se fait au moyen d'un service téléphonique sans frais ou sur une base payante en utilisant les plus récentes technologies de communication et d'impression électronique. Le Centre recueille les renseignements en provenance de nombreuses organisations canadiennes et internationales de santé et de sécurité au travail, mettant ainsi à la disposition des Canadiens l'information la plus complète, récente et fiable. Après avoir été analysée et réorganisée sous forme de produits, services et solutions, cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

Structure organisationnelle : Le CCHST relève du ministre fédéral du Travail. Les membres du Conseil des gouverneurs ne sont pas rémunérés et exercent leurs fonctions respectives partout au Canada. La présidence du Conseil est un poste non rémunéré qui est occupé à l'heure actuelle par le sous-ministre adjoint fédéral, Travail. Le Président et administrateur en chef (PAC) dirige le CCHST à partir de Hamilton (Ontario). Le CCHST fait le pont entre ses objectifs et ses priorités stratégiques par le biais d'un ensemble d'unités de service.

Régie : Le Centre est régi par un Conseil des gouverneurs tripartite composé d'un président et de gouverneurs représentant les gouvernements canadiens (fédéral, provinciaux, territoriaux), les employeurs et les travailleurs. Quatre gouverneurs représentent les travailleurs, quatre autres représentent les employeurs et treize gouverneurs au plus représentent les gouvernements provinciaux et territoriaux. Le président représente le gouvernement fédéral. Tous les membres du Conseil sont nommés par le gouverneur en conseil. Le Conseil se réunit trois fois par année pour discuter des politiques et des priorités, pour examiner l'état d'avancement des travaux et pour approuver les principes directeurs.

Direction : Le Centre est dirigé par son Président et administrateur en chef, qui guide les activités du CCHST et s'assure que l'information sur l'hygiène et la sécurité au travail est mise à la disposition des Canadiens sous une forme pratique et largement accessible afin de promouvoir leur droit fondamental à un milieu de travail sain et sécuritaire.

Unités de service : La Haute direction gère les activités du CCHST, notamment finances, installations, ressources humaines et partenariats.

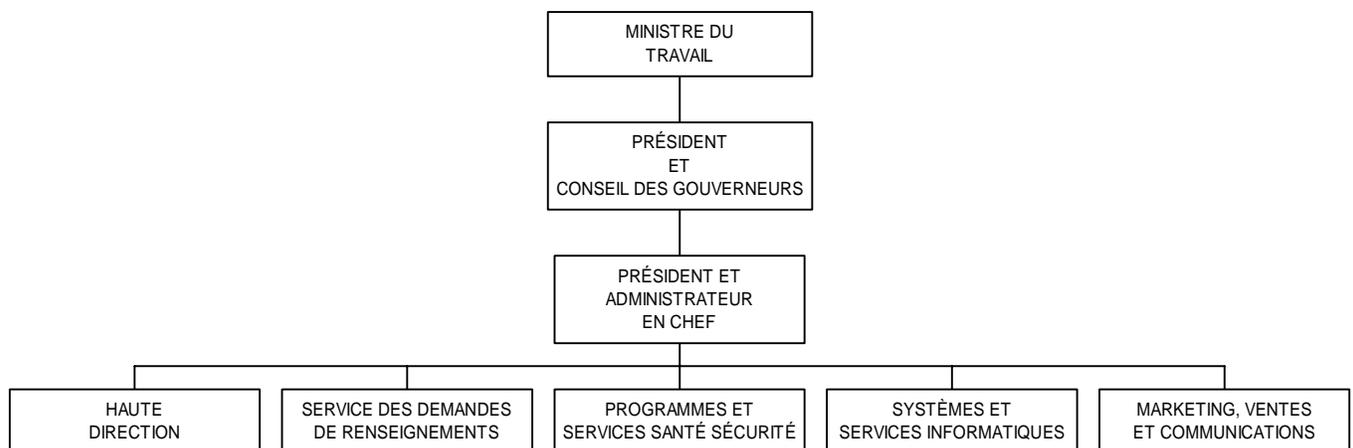
Le Service des demandes de renseignements répond gratuitement aux questions que lui posent les Canadiens sur l'hygiène et la sécurité du travail.

L'unité Produits et services santé sécurité fournit des produits et services santé sécurité aux entreprises, aux organisations de travailleurs, aux gouvernements et aux professionnels de la santé.

L'unité Systèmes et services informatiques fournit la structure technique et les services de soutien pour la production et la promotion des produits.

La promotion des produits et services du CCHST et les relations avec les clients sont assurées par Marketing, ventes et communications.

ORGANIGRAMME



Section III : Rendement du Centre

Cette section présente, pour le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail :

1. les prévisions de rendement
2. les résultats enregistrés en 1998-1999
3. les examens clés effectués en 1998-1999

A. Prévisions de rendement

Résumé des prévisions de rendement

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	
en vue d'offrir aux Canadiens :	tel que démontré par :
un centre national consacré au perfectionnement et à la diffusion d'une information impartiale sur l'hygiène et la sécurité du travail	<ul style="list-style-type: none">⇒ le niveau de satisfaction des utilisateurs du Service des demandes de renseignements gratuit⇒ la prestation des bases de données sous des formes accessibles⇒ l'augmentation des ressources en hygiène et sécurité accessibles aux Canadiens⇒ la reconnaissance mondiale des contributions faites par le Centre à l'avancement de l'hygiène et de la sécurité du travail⇒ le degré de satisfaction et de confiance des travailleurs, des employeurs et de tous les niveaux de gouvernement vis-à-vis la qualité et l'impartialité du Centre⇒ l'augmentation de reconnaissance de l'hygiène et de la sécurité du travail comme question importante dans les établissements d'enseignement

Tableaux des dépenses prévues par rapport aux réelles

Besoins financiers par organisation et secteur d'activité

Comparaison du total des dépenses prévues à celui des réelles par organisation et secteur d'activité, 1998-1999

Secteur d'activité

CCHST

\$

Dépenses prévues	1 022 000
Total autorisé	2 359 263
Dépenses réelles	2 337 308

Remarque : Le CCHST n'a qu'un seul secteur d'activité.

B. Rendement accompli

Service des demandes de renseignements

18 000 questions reçoivent des réponses chaque année de ce service bilingue confidentiel et gratuit.

Le Service des demandes de renseignements continue à fournir gratuitement des conseils impartiaux et de la documentation de haute qualité. Ce service a répondu à 18 000 demandes en 1998-1999. Ce service confidentiel est annoncé partout au Canada par le Centre et ses partenaires sociaux, à des foires commerciales, au service Web, dans les pages bleues et dans la documentation du Centre.

Les agents d'information de ce Service, formant une équipe spécialisée dans la recherche d'information sur l'hygiène et la sécurité du travail, ont accès à toutes les publications du CCHST, aux bases de données internationales et à une bibliothèque interne bien fournie. Pour répondre efficacement au grand nombre de questions qui lui sont adressées, le Service des demandes de renseignements fait appel au courrier électronique, à des services de télécopie et à la messagerie vocale pour améliorer la prestation de ses services.

Maintenant que l'important site Web *Réponses SST* existe, les demandes personnelles ont diminué de 10 % cette année, mais le nombre total de Canadiens desservis a augmenté de 68 000 par l'emploi de ce nouveau service.

Satisfaction des utilisateurs

Chaque question est soigneusement examinée pour répondre aux besoins des utilisateurs, dont la satisfaction est continuellement contrôlée. Ceux-ci reçoivent en effet avec leurs réponses, des fiches où ils indiquent dans quelle mesure l'information reçue était claire, complète, utile et opportune. Au cours de l'exercice 1998-1999, le Service a continué de recevoir une cote élevée, soit environ 90,8 % représentant une évaluation de 4,54 sur une échelle de 1 (faible) à 5 (élevé). Le CCHST reçoit annuellement 18 000 demandes par contact direct avec le public. Environ 20 % de ces clients répondent au questionnaire d'évaluation.

SONDAGE DE LA SATISFACTION DES UTILISATEURS EN 1998-1999

	TAUX PRÉVU 1998-1999	TAUX RÉEL 1998-1999	TAUX PRÉVU 1999-2000
	89%	90,8 %	91%
SATISFACTION DES UTILISATEURS			
Information claire	88%	90%	91%
Information complète	89%	90%	90%
Information utile	89%	92%	92%
Information opportune	89%	92%	92%
Appréciation générale	89%	90%	90%

Réponses SST

Le site Web lancé en 1999 donne maintenant la réponse à plus de 2000 questions, dont les suivantes : *Qu'est-ce que le SIMDUT? Quels sont les symptômes d'une affection du canal carpien? Où peut-on trouver une liste des limites d'exposition au bruit? À quels facteurs les accidents de chariot élévateur peuvent-ils être attribués? Comment puis-je choisir de l'équipement de protection individuelle?* Au cours de l'exercice, ce service a surpassé son objectif de 50 000 demandes en répondant à 250 000 questions posées par 68 000 usagers. Avec ce nouveau site Web, le CCHST vise à rejoindre un nombre beaucoup plus grand de travailleurs et d'employeurs canadiens qui pourront ainsi se sensibiliser aux questions de santé et de sécurité, protéger leur santé et partager l'information avec leurs collègues. Cette année, on s'attend à ce que ce service rejoigne plus de 100 000 personnes et donne 500 000 réponses. Réponses SST a aussi été utilisé par d'autres organismes de tout le Canada dans la réalisation de leurs programmes.

Plus de 2000 questions et réponses figurent à ce site Web qui donnera bientôt plus de 500 000 réponses par année sur l'hygiène et la sécurité.

Des Réponsogrammes SST ont été mis au point pour traiter de certaines questions relatives à des milieux de travail spécifiques et pour fournir des sommaires pratiques à distribuer aux travailleurs. Chaque entreprise peut choisir les fiches d'information qui répondent à ses besoins particuliers. L'objectif est de rendre accessible une gamme étendue de renseignements peu coûteux pour encourager les entreprises à se pencher sur les questions de santé et de sécurité.

Information impartiale et actuelle

Le CCHST tient son information à jour et il donne des renseignements impartiaux aux travailleurs et aux employeurs canadiens. La nature tripartite du Conseil, où siègent des représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, assure cette impartialité. Le Conseil se réunit trois fois par année pour examiner les plans opérationnels et pour faire connaître les points de vue des parties qu'il représente. Les Canadiens bénéficient en ayant accès à une information impartiale qui peut servir à améliorer l'hygiène et la sécurité de leur milieu de travail. Cette information est fiable et de haute qualité. Des arrangements coopératifs avec des organismes étrangers et internationaux aident le CCHST à acquérir et à tenir à jour l'information mondiale sur la prévention des maladies et lésions professionnelles qu'il transmet aux Canadiens.

Référentiel national

En tant que référentiel national sur l'hygiène et la sécurité du travail, le CCHST échange de l'information avec les principaux centres internationaux dans ce domaine. Il agit notamment comme représentant national du Centre international d'informations de sécurité et d'hygiène du travail, Bureau international du travail. Des bases de données internationales sont maintenues et rendues accessibles aux Canadiens.

Un accord a été conclu avec Santé Canada pour que le CCHST soit nommé comme affilié au Réseau canadien sur la santé en ce qui touche l'hygiène professionnelle. Ce réseau est une initiative financée à l'échelle nationale en partenariat avec Santé Canada. Il est conçu pour améliorer l'accès à de l'information fiable sur la santé et à renforcer les réseaux de

promotion de la santé. Ce rôle pour le CCHST donnera plus d'accès à nos services et nous permettra de nous relier à d'autres ressources dans le domaine de la santé. Un accord a également été conclu avec le BIT pour produire une version Web de l'Encyclopédie de santé et de sécurité au travail du BIT.

Le CCHST crée des bases de données d'information et il en distribue d'autres. Un résumé de ces produits figure à la Section D. Les Canadiens bénéficient d'avoir une ressource nationale qui recueille de l'information internationale et leur donne accès à ces importants renseignements sur l'hygiène et la sécurité.

Material Safety Data Sheets/Fiches techniques sur la sécurité des substances (MSDS/FTSS)

Cette base de données a pris de l'expansion à cause d'un meilleur contact avec les clients et avec les fournisseurs de FTSS. Cette base, qui comptait 170 000 fiches en 1999, procure aux Canadiens une information fiable et de haute qualité pour un prix modique. Elle renferme l'information nécessaire pour se conformer au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Cette base est tenue à jour grâce à des arrangements avec les fournisseurs de produits chimiques pour que ceux-ci y versent leurs propres fiches techniques. Maintenant offert sur Web, ce produit est accessible à un plus grand nombre d'utilisateurs.

7 excellentes raisons de souscrire MSDS/FTSS		
<p>Fiabilité Les FTSS sont versées directement par les fabricants et fournisseurs de produits chimiques.</p>	<p>Exactitude Les FTSS sont présentées exactement telles que versées par les responsables de leur contenu et de leur actualité.</p>	<p>Avis de modification mensuels Un rapport mensuel des modifications apportées à la base MSDS/FTSS est envoyé aux usagers par courrier ordinaire ou électronique et affiché à la page d'accueil Web du CCHST.</p>
<p>Actualité Vous recevez tous les trois mois un disque renfermant les plus récentes mises à jour apportées aux FTSS par les fournisseurs.</p>	<p>Facilité d'emploi Interrogation par nom de produit, de fabricant ou de fournisseur, ou par n'importe quel terme utilisé dans les FTSS.</p>	<p>Valeur exceptionnelle Accès illimité au contenu des FTSS pour environ un dollar par jour.</p>
	<p>Efficacité Une FTSS peut être trouvée, imprimée ou conservée en une question de secondes.</p>	

Information actuelle à prix modique

Programme de soutien à l'éducation

Le programme de soutien à l'éducation a été mis au point pour apporter l'information sur l'hygiène et la sécurité du travail aux étudiants et aux enseignants.

Les jeunes peuvent ainsi être informés avant de devenir travailleurs et les enseignants peuvent incorporer l'hygiène

et la sécurité à leurs programmes d'études et de recherches. Offert à l'échelle mondiale, ce service peu coûteux a d'abord été implanté au Canada et aux États-Unis. Depuis son lancement en janvier 1998, ce programme a été adopté par 63 établissements post-secondaires. Nous avons rejoint 1,3 million d'étudiants et d'enseignants dans la première année de ce programme, soit plus de deux fois l'objectif que nous avons établi à 500 000.

- La promotion de l'hygiène et de la sécurité du travail se fait en milieu enseignant grâce au *Programme de soutien à l'éducation* que le CCHST offre aux étudiants et aux enseignants.
- Les bases de données ont été accessibles à 1,3 million d'étudiants et d'enseignants en 1998-1999.

Le CCHST a également rendu l'information accessible aux Canadiens en facilitant un site Web national sur l'hygiène et la sécurité du travail pour les 13 administrations canadiennes.

Accessible à l'adresse www.canoshweb.org, ce site guide les utilisateurs à travers une foule de renseignements sur l'hygiène et la sécurité, les droits des travailleurs, l'information des employeurs, les normes d'emploi, l'indemnisation des travailleurs et bien d'autres questions relatives au travail. Ce service aidera à réduire les doubles emplois tout en aidant les Canadiens à se documenter eux-mêmes sur les questions d'HST.

Un site Web national pour les 13 administrations canadiennes aidera les Canadiens à s'y retrouver dans la foule de règlements et d'information sur l'hygiène et la sécurité, l'indemnisation et les questions ouvrières.
www.canoshweb.org

Publications

Un nouveau guide santé sécurité intitulé *Welders Health and Safety Guide* est paru en 1999.

En réponse aux besoins identifiés chez les Canadiens, nous avons rédigé un

guide intitulé *Prévention de la violence en milieu de travail*. Deux guides pour les comités santé sécurité

sont à l'ébauche, de même qu'un autre sur le bruit en milieu de travail. Ces publications offrent une

façon économique de documenter les travailleurs directement sur les lieux de travail. Le travailleur

pourra ainsi se renseigner sur l'hygiène et la

sécurité, obtenir des conseils pratiques et réduire l'incidence d'accidents et de blessures.

Plusieurs employeurs donnent l'accès à ces publications sur l'intranet de leur entreprise.

- Des nouvelles publications sont rédigées pour répondre aux besoins exprimés par les Canadiens.
- Les publications offrent au travailleur un moyen économique d'obtenir de l'information spécialisée directement sur les lieux de travail.

Ententes de collaboration

Le projet *IPCS INTOX* réalisé en collaboration avec le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC) procure un système intégré de gestion de

l'information pour les centres anti-poisons du monde entier. Ce système a été mis au point par le CCHST au nom du PISSC et en collaboration avec lui. De l'aide financière a été

fournie par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et les pays membres de l'Organisation mondiale de la santé

(OMS).

Le projet *IPCS INCHEM* regroupe l'information indispensable à la bonne gestion des produits

chimiques influant sur l'environnement et sur la santé humaine. Il incorpore les documents et

bases de données de divers organismes

internationaux, notamment l'Organisation

mondiale de la santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour l'environnement

(PNUE), le programme PISSC de l'Organisation internationale du travail (OIT),

l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'organisation pour le

développement industriel (ONUDI) des Nations Unies, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Par sa collaboration avec les organismes nationaux et internationaux, le CCHST acquiert de l'information qui peut servir à tous les Canadiens pour améliorer l'hygiène et la sécurité et pour réduire l'incidence des maladies professionnelles.

Le CCHST transmet au public sous forme électronique (INCHEM) l'information produite par ces organismes, ce qui évite de refaire le même travail au sein des organismes gouvernementaux.

Le CCHST a aidé la commission des accidents du travail de la Colombie-Britannique, le ministère du Travail de la Saskatchewan, Santé Canada, Santé travail au Nouveau-Brunswick et l'APAI à réaliser divers projets relatifs à la santé et à la sécurité des Canadiens. L'expertise du CCHST en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que de technologie CD-ROM lui permet de rendre des services très utiles aux divers organismes gouvernementaux désireux d'informer le public canadien dans leurs domaines de compétence.

Les projets réalisés pour d'autres organismes gouvernementaux facilitent la prestation des services qui réduisent l'incidence de maladies et de blessures professionnelles. L'élimination des doubles emplois réduit le coût de prestation des services.

Des arrangements collaboratifs ont permis au CCHST de bénéficier du travail des autres, d'éviter les doubles emplois, d'épargner des coûts et d'obtenir de l'aide précieuse dans la mise au point, l'entretien, la promotion et la vente de ses produits et services. Un résumé des projets et activités de collaboration est donné à la section D.

C. Examens clés

Aucun examen clé n'a été entrepris ni achevé pendant la période visée par le présent rapport.

IV. Groupement des rapports

Préparatifs An 2000

Les effets de l'an 2000 sur les logiciels du CCHST ayant été évalués, tous nos produits ont été révisés en conséquence et nos clients ont été avisés en la matière. Tout logiciel en stock n'étant pas conforme a été liquidé ou le sera bientôt. Le matériel a également été examiné et remplacé au besoin.

Conversion du système de comptabilité

Nos systèmes de comptabilité interne et de tenue des commandes ont été adaptés en prévision de l'an 2000. Le CCHST fonctionne entièrement selon la comptabilité d'exercice et il passera à la nouvelle structure des comptes centraux conformément à la SIF en avril 2000.

Rapports annuels prévus par la loi

- Rapport annuel au Parlement par le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 1998-1999
- Rapport des plans et priorités 1998-1999

Ces rapports figurent à l'adresse suivante : <http://www.ccohs.ca>

Section V

Aperçu du rendement financier

Les recettes créées par la vente des produits et services étaient conséquentes par rapport à 1997-1998. Des autorisations supplémentaires ont été accordées au cours de l'exercice selon le procédé des ajustements prix/charge de travail. Ce financement ponctuel a été utilisé pour améliorer les systèmes informatiques et les logiciels en vue de l'an 2000, pour couvrir les coûts de traduction et pour le développement des produits. Les dépenses étaient conséquentes par rapport aux années précédentes.

Tableaux financiers récapitulatifs

Les tableaux suivants s'appliquent au CCHST :

Tableau 1 Sommaire des crédits votés	19
Tableau 2 Total des dépenses prévues comparé aux dépenses réelles	20
Tableau 3 Comparaison historique du total des dépenses prévues et réelles	20
Tableau 6 Recettes disponibles	20
Tableau 15 Passif éventuel.....	21
Tableau 17 Autres renseignements : Résumé des recettes, dépenses et crédits	22

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1

Sommaire des crédits votés

Autorisations pour 1998-1999 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)			
Crédit	1998-99		
	Dépenses prévues	Total des crédits	Réels
Crédit 35	1.0	1.0	1.0
Budget des dépenses supplémentaire (B)	-	0.9	0.9
Budget des dépenses supplémentaire (C)	-	0.5	0.5
Total pour le Centre	1.0	2.4	2.4

Le Budget des dépenses principal et le Budget des dépenses supplémentaire représentent le total des autorisations

Tableau 2**Total des dépenses prévues comparé aux réelles pour 1998-1999 par secteur d'activité
(en millions de dollars)**

Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions votées	Total provisoire des dépenses brutes votées	Subventions et contributions législatives	Total des dépenses brutes	Moins: recettes disponibles	Total des dépenses nettes
CCHST	87	6.8	-	-	6.8	-	6.8	5.8	1.0
Autorisations totales	87	8.2	-	-	8.2	-	8.2	5.8	2.4
Réelles	76	6.6	-	-	6.6	-	6.6	4.2	2.4
Autres recettes disponibles									
Autorisations totales									-
Réelles									-
Coût des services offerts par d'autres ministères									
Autorisations totales									0.3
Réelles									0.3
Coût net du programme									
Autorisations totales									2.7
Réelles									2.7

Tableau 3**Comparaison historique du total des dépenses prévues et réelles**

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1996-1997	Réelles 1997-1998	Total prévu 1998-1999	Total des crédits	Réelles 1998-1999
CCHST	2.0	2.2	1.0	2.4	2.4
Total	2.0	2.2	1.0	2.4	2.4

Tableau 6**Recettes disponibles par secteur d'activité**

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	Réelles 1996-97	Réelles 1997-98	Total des recettes prévues 1998-99	Total des crédits 1998-99	Réelles 1998-99
CCHST	4.4	4.2	5.8	5.8	4.2
Total des recettes disponibles	4.4	4.4	5.8	5.8	4.2

Tableau 15

Passif éventuel

Obligations et litiges en cours ou imminents :

Au 31 mars 1999, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail n'avait aucun passif non réglé

Autres éléments de passif :

Indemnités de vacances	234 925
Indemnités de départ	935 254
Total	1 170 179

Indemnités de vacances :

Les employés ont le droit de reporter les vacances non utilisées d'une année à l'autre jusqu'à concurrence de 30 jours. Ces coûts ne sont comptabilisés que lorsque les indemnités sont versées.

Indemnités de départ :

Les indemnités de départ sont calculées d'après la formule suivante pour tous les employés : deux semaines de paie pour la première année d'emploi continu et une semaine de paie pour chaque année additionnelle d'emploi continu. Ces coûts ne sont comptabilisés que lorsque les indemnités sont versées.

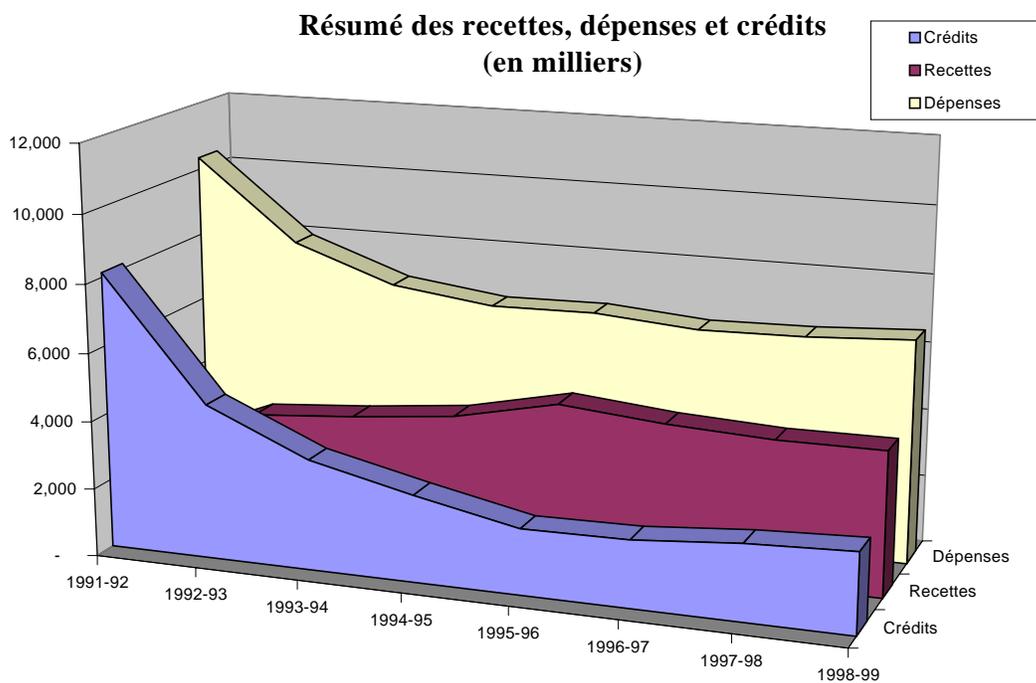
Indemnités de maladie :

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces crédits de congés de maladie ne représentent pas des avantages acquis et ne peuvent servir qu'en cas de maladie. Les crédits de congés de maladie accumulés qui seront payables dans les exercices futurs ne peuvent être raisonnablement déterminés. Par conséquent, aucun montant ne figure dans le tableau ci-dessus. Les indemnités de maladie sont imputées au fonds de fonctionnement pour l'exercice au cours duquel elles sont versées.

Régime de retraite :

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail versent des cotisations au Régime. Les cotisations du Centre sont imputées aux dépenses courantes et représentent le passif global du Centre.

Tableau 17 - Autres renseignements (applicables seulement au CCHST)



Résumé des recettes, dépenses et crédits

(milliers de \$)	Chiffre réel 1991-92	Chiffre réel 1992-93	Chiffre réel 1993-94	Chiffre réel 1994-95	Chiffre réel 1995-96	Chiffre réel 1996-97	Chiffre réel 1997-98	Chiffre réel 1998-99
Recettes	2,220	3,429	3,671	3,984	4,649	4,373	4,226	4,239
Dépenses	10,362	7,974	6,915	6,532	6,575	6,340	6,399	6,578
Crédits	8,142	4,545	3,244	2,548	1,926	1,967	2,222	2,359

Section VI: Renseignements supplémentaires

A. Liste des rapports législatifs et ministériels

Rapport annuel au Parlement par le Conseil des gouverneurs du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 1998-1999

Rapport des plans et priorités 1998-1999

Ces rapports figurent à l'adresse suivante : <http://www.ccohs.ca>

B. Contacts pour plus de renseignements

Pour plus de renseignements sur ce document ou sur tout produit ou service offert par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez vous adresser à :

CCHST
250 est, rue Main
Hamilton ON L8N 1H6
Tél : 905-572-2981
1-800-668-4284 Canada et É.-U.
Télec.: 905-572-2206
www.ccohs.ca

S Len Hong
Président et administrateur en chef
905-572-2981, 4433
hongl@ccohs.ca

P K Abeytunga
Vice-président et directeur général
905-572-2981, 4537
abeyt@ccohs.ca

Bonnie Easterbrook
Directrice des finances
905-572-2981, 4401
bonniee@ccohs.ca

Anne Gravereaux, Directrice
Produits et services santé et sécurité
905-572-2891, 4487
anneg@ccohs.ca

Roger Cockerline, Directeur
Service des demandes de renseignements
905-572-2981, 4523
rogerc@ccohs.ca

Eleanor Irwin, Directrice
Services de soutien
905-572-2981, 4408
eleanori@ccohs.ca

David Brophy, Directeur
Systèmes et services informatiques
905-572-2981, 4498
davidb@ccohs.ca

Voice une liste complète
des bases de données et
collections d'information
comprises dans les
produits du CCHST

CODE CANADIEN DU TRAVAIL
LÉGISLATION CANADIENNE
SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRON-
NEMENT

ÉTUDES CANADIENNES
CANADIANA
JURISPRUDENCE

CESARS
(Chemical Evaluation Search and Retrieval System)

ChemADVISOIR
CHEMINFO
CHRIS
(Chemical Hazards Response Information System)

CISILO

RÉPERTOIRE DE LÉGISLATION
CANADIENNE SANTÉ SÉCURITÉ
DU TRAVAIL

DIDS
(Document Information Directory System)

LI/EDS
(Liste intérieure/extérieure des substances)

PAE
(Programme d'aide aux employés)

RAPPORTS DE CAS MORTELS

FTSS
(Fiches techniques sur la sécurité des substances)

HSDB® on CCINFOdisc
(Hazardous Substance Data Bank)

HSELine

INET-ÉTUDES (INRS)

INOR-ORGANISMES (INRS)

INRS-BIBLIOGRAPHIE

RÉPERTOIRE INTERNATIONAL
DES INSTITUTIONS D'HST

MSDS
(Material Safety Data Sheets)

NEW JERSEY HAZARDOUS SUB-
STANCE FACT SHEETS

NIOSH MANUAL OF ANALYTICAL
METHODS (NMAM)

NIOSH POCKET GUIDE TO CHEMI-
CAL HAZARDS (NPG)

NIOSH TIC®

NIVEAUX DE BRUIT

RÉPERTOIRE DES LOGI-
CIELS D'HST

RTECS®
(Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)

RIPA
(Renseignements et information sur les produits antiparasitaires)

RESSOURCES

TOXLINE® on CCINFOdisc
TRANSPORT 49CFR
TRANSPORT TDG
TSCA
CONGÉDIEMENT INJUSTE

C. Loi applicable et nom du ministère responsable

Le ministre fédéral du Travail est seul responsable de la loi suivante devant le Parlement :

Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail S.R. 1985, chap. C-13

D. Renseignements divers – Projets sélectionnés

PROJECT	COPARTENAIRES	PRODUITS ET SERVICES	OBJECTIFS
Formation	IAPA, entreprises privées, ministère du Travail, ministère ontarien de l'agriculture	Cours de formation santé et sécurité et accès à l'information par internet pour gestionnaires et superviseurs	Réduire l'incidence de lésions et maladies professionnelles Améliorer connaissance et gestion des programmes santé sécurité
Semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail	DRHC Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail	Matériels et site Web à l'appui de la campagne SNASST 1999	Promouvoir les objectifs déclarés dans l'Accord nord-américain
Fondation des communautés sécuritaires	Fondation des communautés sécuritaires et partenaires	Conseils et ressources répondant aux besoins de la communauté et promotion de leurs services	Vision du Canada comme pays le plus sécuritaire au monde
Législation et normes <i>BC Workplace Safety & Hygiene</i>	BC Workplace Safety	Produit CD-ROM renfermant les textes de lois et règlements SST	Accès efficace à une grande quantité d'information coût modique
ACGIH Industrial Ventilation Manual	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	CD-ROM – publication de l'ACGIH – Industrial Ventilation Manual	Guide très utile, format convivial
Centre d'information national sur la santé de la population	Santé Canada	Mappage de réseau pour le domaine Santé environnement travail	Identifier des enjeux, des points forts et des points faibles dans les réseaux d'information santé
IPCS INCHEM sur CD-ROM	Organisation mondiale de la santé Programme Environnement des Nations Unies	IPCS INCHEM sur CD-ROM	Bonne gestion des produits chimiques affectant l'environnement et la santé humaine
DRHC, Programme Travail, collection de documents	DRHC – Program Travail	Produit CD-ROM	Intégrer une collection de documents comprenant le Code canadien du travail, les règlements et les documents d'interprétation pour DRHC
Projet d'étude – Attitudes sur les lieux de travail	Association des Commissions des accidents du travail du Canada Commission pour la santé et la sécurité au travail du Nouveau-Brunswick	Rapport sur la façon d'améliorer les attitudes concernant les lésions et maladies professionnelles	Évaluer les méthodes utilisées pour améliorer les attitudes sociales concernant les lésions et maladies professionnelles
IPCS INTOX	Organisation mondiale de la santé	CD-ROM – Système d'exploitation et information sur les poisons	Gérer l'information indispensable aux centres antipoisons partout au monde
Recherche et développement panasiatique	Centre de recherches pour le développement international	Administration d'un programme de subvention	Subventions pour traiter des problèmes économiques, sociaux et environnementaux dans cette région Faire des contacts SST en Asie
Encyclopédie BIT sur Web	Organisation internationale du travail	Encyclopédie et base CISILO sur Web	Accès immédiat par Web à une bibliothèque de référence unique en son genre
Projet MINERVA, Ontario	MINERVA	Participer à l'organisation et à la levée de fonds pour créer des ressources de formation universitaire	Créer des études de cas, ateliers et occasions de formation pour les universités et les entreprises